

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*Hon. Aylesworth—*Suite.*

matière essentiellement fédérale, devront venir en vigueur—7540; le cas du statut de 1845 ne s'applique pas au présent cas—7542; si ce bill eût été rédigé pour en passer par le désir de chaque province il eût été rédigé autrement—7542; on a fait des concessions de part et d'autre pour le rendre acceptable comme loi générale—7542.

M. A. Lavergne—Si Ontario trouve la loi insuffisante ne vaut-il pas mieux lui laisser faire la loi qu'il lui plaît—7543.

M. L. P. Demers—Démontre que les lois commerciales ne sont pas sous l'autorité exclusive du parlement fédéral—7543; jugements rendus—7544; art. 92 de la constitution—7543; le grand commerce relève seul du parlement fédéral—7544; Québec pourra légiférer sur le petit commerce—7544.

M. Beauparlant—Cite ses votes sur amendements Piché, Martin, Aylesworth—7547; résolutions ville Saint-Hyacinthe, ouvriers Saint-Hyacinthe, notaires Saint-Hyacinthe—7549; message des citoyens—toutes expressions des citoyens défavorables au bill—7550; aucune opinion favorable de la part du clergé—7550; la province de Québec ne demande qu'à être laissée tranquille—7551; la sincérité n'est pas une garantie de raison—7551; l'observation du dimanche doit venir de la persuasion, pas de la loi—7551; en faveur de toutes les libertés légitimes—7551; cette loi porte atteinte aux libertés, s'efforcera de l'écartier—7551.

M. A. Verville—La division de Maisonneuve ne veut pas de cette loi—7552; si les patrons voulaient sincèrement améliorer le sort des ouvriers, ils n'auraient pas besoin de loi pour cela—7552; la classe ouvrière veut un jour de repos, mais ne veut pas qu'on lui dicte comment elle prendra ce repos—7552; les ouvriers de Montréal travaillent treize heures par jour, ils ne peuvent pas se récréer le soir—7552; avant de les empêcher de s'amuser le dimanche, il fallait leur donner un demi-congé le samedi—7552; si les avocats ne s'entendent pas comment le public comprendra-t-il la loi?—7553; quant aux ouvriers, toutes les fois qu'ils s'adressent aux tribunaux, ils en reviennent toujours déconfits—7553; cite télégrammes et résolutions—7553.

Amendement Bourassa mis aux voix—7553.
Amendement rejeté, 15 pour, 104 contre—7553.

M. F. D. Monk—Propose amendement reconnaissant sainteté du dimanche, besoin jour de repos, mais laissant aux provinces le soin de régler l'observance du dimanche conformément aux convictions religieuses de chacun et repoussant 2^e lecture—7554; amendement Bourassa n'allait pas assez loin—7555; il vaut mieux éloigner complètement de l'arène fédérale la discussion d'une loi de cette sorte—7555; le fléau du dimanche est l'abus des boissons alcooliques, les provinces ont le pou-

BILLS DU GOUVERNEMENT—*Suite.*M. Monk—*Suite.*

voir d'y remédier—7556; cette loi ouvre la porte sous forme de concessions à tous les empiètements sur le terrain couvert par les lois provinciales—7556; si cette loi n'est pas votée, Ontario a toujours sa loi du dimanche—7556; tous les abus à Montréal pourraient être supprimés par une législation provinciale—7556.

Amendement Monk mis aux voix—7557.

Rejeté—15 pour, 102 contre—7557.

M. R. L. Borden—A accepté vice-présidence de l'Alliance en conservant sa liberté de penser—7558; le bill sera une aubaine pour les avocats—7558; inconséquence de certaines dispositions—7558; on devrait préciser l'article relatif aux jeux et aux assemblées publiques—7560; propose amendement à art. 5 proscrivant sous réserve des dispositions provinciales, tous les jeux et excluant les assemblées du culte—7560.

Hon. Aylesworth—Art. 5 est un compromis, en échange de l'interdiction des jeux payants l'Alliance a promis de ne pas déranger davantage les usages de Québec et Québec a promis de pas demander d'autres exceptions—7561; peut pas accepter amendement—7562.

Amendement Borden mis aux voix—7561.

Rejeté par 39 pour et 77 contre—7562.

Bill lu 3^e fois et adopté sur division—7562.

Hon. Aylesworth—Propose discussion amendements du Sénat à bill du dimanche—7882.

Hon. Aylesworth—Propose ne pas accepter amendement du Sénat changeant le titre de la loi de "Jour de Seigneur" en "Dimanche"—7881.

M. Daniel—Accepterait changement pour faciliter traduction—7883; le Français n'a pas équivalent pour "Jour du Seigneur"—7883.

M. Henderson—"Jour du Seigneur" plus sacré—7883. Refus d'accepter l'amendement adopté—7883.

Paragraphe g, art. 1—7883.

Hon. Aylesworth—Sénat a supprimé dans la clause d'interprétation du terme "lois provinciales" la restriction "toute loi (d'intérêt public)"—7884; propose rétablir ces termes et d'ajouter "et la charte de toute municipalité" parmi les lois provinciales maintenues—7885.

Adopté—7885.

Art. 2—7886.

Hon. Aylesworth—Accepte amendement du Sénat—7886.

M. R. L. Borden—C'est le rétablissement de l'amendement Piché que le Gouvernement avait refusé d'accepter—7886.

Amendements adoptés—7886.

Paragraphe g, art. 3—7886.

Hon. Aylesworth—Demande amendt. soit pas accepté parce qu'il permettrait aux compagnies de messageries de livrer et de prendre les articles le dimanche comme tous les autres jours—7887.